

FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL

LIGUE DE NORMANDIE

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'EURE

**COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR en VISIO-CONFERENCE
du 24 JUIN 2020**



Conformément à l'article 12.10 des statuts du CD27, les membres du Comité Directeur ont été consultés à distance.

Présents :

Mmes Virginie LOIE, Séverine MENTEC,
Mrs Stéphane BENADOUR, Franck BOUST, Patrick HENRY, Bertrand LOIE, Louis Marie MARTIN, Patrice ROMERO, Gilles VILLAIN.

Excusés : Mme Françoise PELCAR

Mrs Bruno CHATIRON, Patrick LEVESQUE, Jacques MENANT, Stéphane MONSIRE, Medhat SAMWIL.

Ordre du jour :

- 1) Ouverture par le Président
- 2) Point de situation des commissions clôture de la saison.
- 3) Situation trésorerie :
Compte de résultat 2019/2020
Budget Prévisionnel 2020/2021
Dispositions financières 2020/2021
Tarif des licences 2020/2021
- 4) Situation COVID 19
- 5) Validation Ordre du jour AG du CD27 du 5 septembre 2020
- 6) Point sur les travaux
- 7) Questions diverses

Patrick HENRY ouvre la séance en indiquant aux membres qui assistent à cette réunion en visio-conférence que la transition de la présidence se déroule correctement, il tient à remercier Patrice ROMERO pour les bonnes relations entretenues dans cette passation.

• **Travaux des commissions :**

Commission Sportive :

Gilles VILLAIN rappelle que le confinement lié au COVID 9 nous a obligé à arrêter les championnats en date du 7 mars 2020.

Les classements de la saison ont été définitivement validés et arrêtés le 4 juin 2020. Les demandes d'engagements seniors pour la saison 2020/2021 ont été envoyées aux associations sportives. Le retour est fixé au 6 juillet 2020.

Certaines équipes ayant déclaré forfait général dans les championnats DM2 et DM3, il sera nécessaire de faire monter quelques équipes pour compléter ces championnats.

En prévision d'une demande de la Commission Régionale Sportive, Gilles VILLAIN a demandé au club de l'AL Saint Michel Evreux s'il souhaitait monter en RM3. La réponse étant négative, il leur a été rappelé l'article 8 des Règlements Sportifs Particuliers Seniors.

Bertrand LOIE demande si des récompenses seront données aux 1^{er} de chaque championnats, en fonction des classements arrêtés.

Réponse : Cette saison seuls les classements sont validés mais aucun vainqueur ne sera proclamé. De ce fait aucune récompense ne sera distribuée.

Commission Technique :

2 détections U12 Masculins ont eu lieu les 19 février et 8 mars 2020.

La Finale Départementale du Challenge FFBB Benjamins a eu lieu le 2 février 2020 à Verneuil / Avre.

Toutes les autres manifestations ont été annulées.

Nous rencontrons de plus en plus de difficulté à trouver des gymnases.

Commission Formation :

Pour la saison 2020-2021, le contenu de la formation animateur et initiateur va évoluer et devenir de plus en plus théorique.

Les stagiaires devront suivre une importante partie de la formation via e-learning.

La délégation demandée par le CD27 à la Ligue Régionale pour ces formations ne sera pas renouvelée la saison prochaine.

Le Comité reverse à la Ligue Régionale une somme importante sur la part des licences. Malgré cela, nous n'avons pas de soutien régional pour la formation au niveau départemental.

Patrick HENRY en a informé Nathalie LANOE (Présidente de la Commission Régionale Technique).

Bruno CHATIRON envisage à la place d'organiser des colloques géographiques d'entraîneurs au cours de la saison, ainsi qu'un colloque général ou serait invité un Entraîneur « renommé ».

Les associations sportives devront réagir pour ne pas que la formation initiale des entraîneurs ne devienne payante. Pour rappel, dans l'Eure seul les frais de repas des stagiaires sont facturés aux clubs.

Commission des Officiels :

- Suite à l'arrêt d'activité de Philippe GUYOMARD en tant de répartiteur, Franck BOUST a pris la succession.

- L'état des arbitres manquants sur le Département a été mis à jour. Il en ressort que pour 85 équipes à désigner chaque week-end, 48 arbitres officient régulièrement. Il en faudrait le double pour pouvoir couvrir toutes les rencontres.

- **Situation Trésorerie**

Les documents suivants ont été transmis aux membres du Comité Directeur, par mail en même temps que la convocation à cette visio-conférence :

- Compte de résultat 2019/2020

La vérification des comptes s'est déroulée le 18 mai 2020, au siège du Comité.

Le compte de produit a été réalisé à hauteur de 103 % et le compte de charges à hauteur de 99,55 %.

Il est procédé au vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le compte de résultat 2019-2020 est adopté à l'unanimité.

- Budget Prévisionnel 2020/2021

La crise sanitaire actuelle peut laisser présager une baisse du nombre de licenciés pour la saison 2020-2021.

Le budget proposé pour la saison 2020-2021 a donc été réalisé par prudence, avec une prévision de moins 20% des effectifs.

Il est procédé au vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2020-2021 est adopté à l'unanimité.

- Tarif des licences 2020/2021

Le tarif des licences a été établi en fonction des documents fournis par la Ligue en avril dernier.

Il est procédé au vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le tarif des licences 2020-2021 est adopté à l'unanimité, sous réserve de modifications des tarifs de la Ligue Régionale lors de son Comité Directeur du 30 juin 2020.

- Dispositions financières 2020/2021

Le tarif des licences manquantes est ajusté à celui de la FFBB. Le tarif pour une licence manquante senior passe à 26 euros.

Il est procédé au vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Les dispositions financières 2020-2021 sont adoptées à l'unanimité.

- **Situation COVID 19**

A ce jour, nous n'avons que peu d'informations de la FFBB. Le protocole sanitaire doit nous être transmis prochainement.

Bertrand LOIE souhaite savoir si les entraînements collectifs peuvent reprendre. Patrick HENRY ne souhaite pas aller à l'encontre des directives fédérales et gouvernementales. Un mail sera envoyé aux clubs pour les informer qu'aucune autorisation n'émanera du Comité tant que la FFBB n'aura pas diffusé le protocole à suivre pour les entraînements collectifs.

- **Validation Ordre du jour AG du CD27 du 5 septembre 2020**

L'ordre du jour de l'A.G. du Comité a été transmis aux membres du Comité Directeur, par mail en même temps que la convocation à cette visio-conférence.

Il est procédé au vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

L'ordre du jour de l'A.G. est adopté à l'unanimité.

- **Point sur les travaux**

Patrice ROMERO a rencontré la semaine dernière, la société ALPHA PLUS qui avait été sollicitée pour les travaux.

Patrick HENRY n'est pas favorable à la réalisation de la totalité des travaux. Malgré son embarras vis-à-vis du temps passé par Patrice ROMERO, Patrick LEVESQUE et Médhat SAMWILL sur ce projet, Patrick HENRY ne souhaite pas engager une somme importante sans avoir l'avis des élus du prochain Comité Directeur.

Patrice ROMERO souhaitait que ce projet soit mené à son terme avant la fin du mandat 2016-2020. La gestion saine de la trésorerie permettait la réalisation des travaux. Toutefois, il comprend la position de Patrick HENRY bien que ce projet soit lancé depuis 5 ans.

Les travaux seront à faire car le bâtiment devient vétuste. Patrick HENRY souhaite constituer un groupe de travail pour poursuivre ce projet.

- **Questions et informations diverses :**

Pas de questions diverses, le Président remercie les participants.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h30.



P. HENRY
Président du Comité



S. MENTEC
Secrétaire Générale